



COMPTE RENDU de REUNION du COMITE DIRECTEUR 27 Avril 2017 (Bureau du LAVANDOU)

- Personnes présentes (10) : Boris BRIDOULOT (BBR), Jean-Paul RUCHET (JPR), Michelle BALASSE (MBA), Gérard MAZZEGA (GGM), Michel BERNARD (MBE), Michel BRULE (MBR), Dominique BUISSON (DBU), Hélène CANET (HCA), Marie-Noëlle DANCOING (MND), Alain MICHEL (AMI).
- Personne absente (2) : Jean-Benoît TORCHET (JBT) excusé, Souria AYAD (SAY)
- Personne invitée (0) : Néant

Ordre du Jour

AMI ouvre la séance à 18h

En préambule, quelques membres désapprouvent l'absence du Président, indispensable pour coordonner le CoDir

AMI rappelle que JBT a délégué tous pouvoirs à JPR, Vice-Président et donc Président par intérim durant son absence

REUNION CODIR du 19 JANVIER 2017

Mis au vote par AMI, le compte rendu est adopté à l'unanimité

FORMATION ANIMATEURS

AMI indique qu'il y a lieu d'inscrire Gérard Paille et Marc Fionda aux stages d'animateurs organisés par le CDRP83

MBE est contre cette formation surtout au prix demandé (300 € prise en charge par la DPLB - accord CoDir 19 Janvier), estimant qu'elle n'est pas nécessaire pour être animateur

AMI rappelle que cette formation est diplômante

Qu'à défaut c'est le Président qui assume les risques juridiques en nommant animateur un membre non diplômé. Ils seront donc inscrits, formation à charge de la DPLB

AMI demande à MBE s'il est toujours d'accord pour former au préalable les postulants à l'utilisation du GPS

MBE indique au CoDir qu'il a déjà commencé la formation de Marc à l'utilisation du GPS, ce dernier en ayant fait l'acquisition

En sera-t-il de même pour Gérard ?

Soit, si ce dernier a un GPS compatible

MBE indique également que Philippe Dubos lui a donné les 2 randos qu'il devait animer (elles seront donc maintenues au programme) et qu'elles serviront de formation à Marc

Question posée à MBR à son arrivée : est-il toujours d'accord pour former les postulants à la lecture de carte IGN : pas de souci

TOURISME SEJOURS

AMI confirme l'intérêt de HCA

Il y aura donc lieu de l'inscrire au stage, sachant qu'il n'y en a pas de prévu à ce jour au catalogue de CDRP83

MBE engage un vif débat sur l'inutilité de ce stage

BBR demande à quoi servent les formations effectuées si les bénéficiaires s'arrêtent au bout d'un an

AMI rappelle que ce stage est diplômant et qu'il donne la capacité juridique à la DPLB d'organiser des séjours, sans passer par des organismes habilités

MBE rappelle que cela n'est pas utile pour des courts séjours de 2 nuitées maximum

Une réflexion sur l'organisation de séjours, plus nombreux, plus courts est actée par le CoDir
JBT organisera une réunion avec HCA

PHOTOS

AMI confirme que GGM est chargé de former Patrick Lemaire à l'utilisation de notre site
BBR indique que Patrick ne serait plus partant compte tenu des reproches induits par sa vidéo post raquettes

GGM indique lui avoir simplement expliqué les risques de droit à l'image en ayant posté sa vidéo sur un site extérieur visible sans contrôle.

Les membres du bureau étaient en copie du courriel et n'ont pas apporté de démenti.

Par ailleurs la vidéo a été le même jour mise en ligne sur le site de la DPLB

GGM doit prendre contact le plus rapidement possible

BULLETIN D'ADHESION 2017/2018

AMI remet à chaque participant le projet ayant reçu l'aval du bureau

Il indique les principales modifications apportées :

Prise en compte de la décision de la FFRandonnée d'une augmentation de 1 €uro sur la part reversée (repartie entre national, régional et départemental) pour tout type de licences

Pour notre part maintien de la cotisation DPLB pour un membre seul

Par contre léger réajustement vers le haut pour les adhésions couple ou famille

Suppression de toutes les licences sans assurance corporelles et multi loisirs

MBR lance le débat sur l'obligation d'obtenir un certificat médical annuel

Après échanges, le statu quo est adopté mais il est demandé de revoir cette position pour l'exercice 2018/2019

Quant aux cotisations, AMI indique que GGM aurait fortement souhaité en réajuster les montants vers le bas

Le projet remis est adopté à la majorité (1 voix contre)

PERMANENCES

Sur proposition de GGM le tableau sera fait pour le 3eme quadrimestre (Septembre - Décembre) sachant que la première permanence se tiendra après le forum des associations prévu le 17 Septembre au Lavandou

AMI proposera le nouveau tableau au Codir du 14 Septembre

MECHOUI

MBE regrette la réponse qui lui a été faite

Ce n'est pas au Codir de décider de tout

JPR et AMI confirment notre position, une annulation ne se fait pas sans concertation et surtout pas bien avant la date butoir indiquée sur les fiche de réservation

Don 'acte

A ce jour il y a 56 inscrits

MBE indique que son fournisseur est défaillant mais qu'il en a retrouvé un autre

Compte tenu du nombre d'inscrits, il faudra 2 moutons

Il n'a pas encore eu le temps de réajuster son budget prévisionnel afin de vérifier si les comptes resteront équilibrés

AMI fait d'ores et déjà voter la prise en charge du déficit par la DPLB : adoptée à l'unanimité

MBE informe le Codir que HKE a invité gratuitement 2 amis qui vont l'aider dans la préparation de la manifestation, mais il estime que c'est à HKE de régler leur inscription

AMI met au vote : gratuité adoptée à l'unanimité

Un débat s'engage sur la question du remboursement en cas de défaillance d'adhérents ou de la DPLB

Après échanges, AMI met au vote la résolution proposée par JPR

Sauf cas de force majeure, il n'y aura aucun remboursement des adhérents quel qu'en soit la cause

Adoptée à la majorité (2 votes contre)

SEJOUR CATALOGNE

AMI inique que 27 adhérents participeront à notre semaine de randonnée en Catalogne du 11 au 17 Juin

Se joindront au groupe 2 randonneurs hyérois

MBE demande si les prix seront respectés compte tenu que le nombre de participants nécessaires initialement n'est pas atteint

AMI indique ne pas avoir les informations nécessaires pour répondre mais qu'en tout état de cause la DPLB pourra prendre en charge le déficit éventuel

Après un vif débat, AMI fait une mise au point musclée indiquant que la DPLB n'a pas vocation à faire systématiquement des bénéfices et donc qu'à ce titre elle peut assumer des opérations déficitaires

Afin de clore définitivement ce type de débat, AMI met au vote les 2 décisions suivantes :

D'une façon générale,

La DPLB a-t-elle vocation à prendre en charge des opérations déficitaires, oui ou non ! :

Personne ne votant contre, la prise en charge de déficit par la DPLB est adoptée à l'unanimité

Dans le cadre du séjour en Catalogne, le problème du cout d'un single se pose :

La DPLB prendra donc à sa charge le surcout du single

Personne ne votant contre, cette prise en charge est adoptée à l'unanimité

LES LUMIERES DU SPORT

AMI indique au CoDir le but de cette manifestation organisée par la municipalité de Bormes le 13 Octobre (alors que la manifestation Sports en Lumière est prévue en Juin)

Il s'agit de décerner les trophées Pierre Quinon aux sportifs méritants des associations locales, ainsi que les trophées de la ville aux bénévoles les plus méritants des dites associations

Nous n'avons pas de sportifs primés hormis l'équipe de marche nordique dans un championnat départementale

Par contre nous avons des bénévoles méritants

Nous avons donc déposé, JBT et AMI, un dossier pour le trophée de la ville au nom, et avec son accord, de BBR

Pas d'opposition, JBT devra se réunir avec BBR pour cadrer le dossier avant la visite du photographe journaliste

ACTIVITES NUMERIQUES

AMI rappelle la nécessité de trouver un successeur à GGM

Il demande à toutes et à tous de questionner nos membres

GGM rappelle qu'il arrêtera de gérer notre site, qu'il a développé bénévolement, d'ici 1 an

ACTIVITES RANDONNEES

AMI rappelle les décisions prises ultérieurement et par le dernier bureau, BBR souhaitant passer la main tranquillement

JPR prend en charge toutes les opérations relatives à la randonnée (actuelles et futures)

Il en est de même de la gestion du fichier adhérent et de l'intégralité du programme de randonnées

HOH prend en charge toutes les opérations annexes, feuilles de pointage et statistiques toutes activités randonnées (actuelles et futures)

Le souhait de trouver un coordinateur animateurs ne semble pas faire l'unanimité

RANDONNEES : MARCHE NORDIQUE

AMI informe le CoDir que l'équipe de marche nordique s'est classée 5° du challenge départemental UFOLEP

Merci à l'équipe et à BBR

RANDONNEES : RANDO DES ANES

AMI confirme qu'un budget a été ouvert par le bureau

Ce budget servira à régler la facture de location des ânes

Après débat, mis au vote, ce budget est adopté définitivement et à l'unanimité

MBR indique néanmoins que cette opération ne peut se faire en automne

Il est préférable de l'inscrire en début du printemps

AMI lui confirme qu'il a maintenant le budget ouvert quel qu'en soit la date

SEMAINE VAROISE DE LA RANDONNEE PEDESTRE

Organisée par la commune de Bormes du 7 au 15 Octobre, le programme est sur le site DPLB
MBR précise que les inscriptions sont à faire auprès de l'office de tourisme

FETE DE LA RANDONNEE

Organisée à Hyères le 21 Mai, le programme est disponible
JPR enverra un message circulaire à l'ensemble des adhérents

CORSO DE BORMES

GGM précise au Codir que la municipalité organise un buffet champêtre ouvert aux participants

Un message a été transmis aux principaux intervenants dans la construction de notre char
Nous serons une douzaine de personnes présente, sachant que cette manifestation a lieu le même jour que la fête de la randonnée, le 21 Mai

JOURNEE ANNIVERSAIRE DPLB

AMI indique le souhait du bureau d'organiser en 2019 une manifestation pour notre 30^e année d'existence

Nous avons approché Bernard Tulinski pour piloter à long terme ce projet
(Nécessité de la mise en place d'un comité d'organisation)

Il a émis un avis favorable pour nous y aider

AMI demande s'il y a des oppositions : aucune

JBT continuera donc à en discuter avec BTU

PROCHAINE REUNION du CODIR

Jeudi 14 Septembre

AMI indique que cette date a déjà été fixée

Elle aura pour thème principal, la préparation de l'AGO du 7 Octobre

Elle aura lieu à 18h au local du Lavandou

POINTS DIVERS

Evoqués en cours de réunion :

FLYERS

BBR nous indique que les Flyers DPLB à disposition à l'office de tourisme datent de 2013

AMI indique que JBT a effectué un nouveau tirage en début d'année (évoqué au précédent Codir) distribution effectuée par AMI et JBT fin Janvier

JBT est chargé de refaire un tirage et de faire le point avec chaque office de tourisme (sans oublier les bureaux annexes)

SPORTS EN LUMIERE

Lors de cette manifestation, l'association VA NU PIEDS organise une course nocturne le Samedi 17 Juin

BBR nous informe que La DPLB sera, comme par le passé, mise à contribution afin de fournir des signaleurs

BBR et MBE se chargeront de trouver un dizaine de volontaires

PROGRAMME RANDONNES

JPR indique que le tableau des randonnées du 2eme trimestre va être remis à jour et qu'il enverra un courriel circulaire via notre site

MBE confirme son désaccord sur cette procédure, chaque adhérent devant consulter notre site

Afin de clore définitivement ce type de débat, AMI met au vote la décision d'envoi de messages circulaires (en plus de la mise à jour du site bien sûr) : adoptée à la majorité

Evoqués avant la clôture des débats :

FORMATION LOCALE

JPR demande ce qu'il en est des formations premiers secours, PSC1 et remise à niveau

AMI indique devoir confirmer les dates que nous souhaitons d'ici l'été

Après consensus, il est préférable de prévoir une formation fin Octobre

AMI suit le dossier en conséquence

TRAIL

MBE indique qu'il s'en occupe avec BBR, suite à la prise en charge de ce dossier

La manifestation a lieu le 14 Mai

Un point sera fait par MBE sur les éventuels besoins supplémentaires en signaleurs

QUESTIONS DIVERSES

Néant

L'ordre du jour étant épuisé, AMI lève la séance à 20h25